

Délibération n°2021-15

Relative à l'affectation des résultats 2020 du budget principal et des budgets annexes

Le Comité Syndical du SMALIM, dûment convoqué le 8 mai 2021, réuni le 18 mai 2021 sous la présidence de Monsieur Christophe COULON, son Président,

Sont présent(e)s :

Monsieur Christophe COULON avec le pouvoir de Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Jacques DANZIN, Monsieur Philippe EYMERY avec le pouvoir de Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Luc FOUTRY, Monsieur Matthieu CORBILLON avec le pouvoir de Monsieur AMBROZIEWICZ, Monsieur Michel BORREWATER, Monsieur Régis CAUCHE, Monsieur Alexis HOuset.
Monsieur Joël DUYCK avec le pouvoir de Monsieur Jacques HURLUS.

Sont absent(e)s / excusé(e)s :

Monsieur Xavier BERTRAND, Madame Christelle DELEBARRE, Monsieur Nicolas LEBAS, Madame Irène PEUCELLE, Madame Claire MARAIS-BEUIL.
Monsieur Damien CASTELAIN, Monsieur Jean-Marc AMBROZIEWICZ, Madame Béatrice MULLIER.
Monsieur Jacques HURLUS.

Secrétaire de séance : Monsieur Alexis HOuset.

Le quorum constaté ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2311-5, et R2311-11 à R2311-13 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu les comptes administratifs 2020 du budget principal et des budgets annexes ;

Vu les budgets primitifs 2021 et leurs reprises anticipées des résultats adoptés ;

Considérant que l'arrêté des comptes 2020 permet de déterminer :

- ✓ Le résultat 2020 de la section de fonctionnement, ce résultat étant constitué par le résultat comptable constaté à la clôture de l'exercice (*recettes réelles et d'ordre - dépenses réelles et d'ordre*), augmenté du résultat 2019 reporté de la section de fonctionnement (*compte 002*),
- ✓ Le solde d'exécution 2020 de la section d'investissement,
- ✓ Les éventuels restes à réaliser en investissement ;

Considérant les tableaux d'affectation des résultats ci-après détaillant ces opérations, après ajustement avec le compte de gestion ;

REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

Budget Principal - Administration générale (58000)

A la clôture de l'exercice 2020, les résultats s'établissent ainsi :

Fonctionnement :	
Dépenses (a)	377 276,20
Recettes (b)	440 983,48
Résultat de fonctionnement 2020 (c=b-a)	63 707,28
Résultat fonctionnement reporté N-1 (d)	1 586 183,42
Résultat de clôture 2020 (e=c+d)	1 649 890,70

Investissement :		
Recettes	Recettes N (a)	1 562,90
	Part excédent N-1 fonctionnement affecté (b)	8 373,22
	Recettes totales (c=a+b)	9 936,12
Dépenses	Dépenses N (d)	31 601,76
	Déficit N-1 investissement (e)	0,00
	Dépenses totales (f=d+e)	31 601,76
Résultat d'investissement 2020 (a-d)		-30 038,86
Solde d'exécution (g=c-f)		-21 665,64
Restes à réaliser	Recettes	0,00
	Dépenses	0,00
	Solde (h)	0,00
Besoin de financement de l'investissement 2020 (i=g+h)		21 665,64

En rapprochant les sections, on constate donc :

Résultats 2020	
Excédent de fonctionnement	1 649 890,70
Besoin de financement de l'investissement	21 665,64
Solde global de clôture	1 628 225,06

Il est proposé au comité syndical d'affecter l'excédent de fonctionnement conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

Affectation anticipée sur 2021	
Au compte 1068	21 665,64
<i>Dotation complémentaire au compte 1068</i>	<i>0,00</i>
Report à nouveau de fonctionnement au compte 002	1 628 225,06
Solde d'exécution de la section d'investissement reportée 001 (dépenses)	21 665,64

REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

BUDGET ANNEXE DE LESQUIN (58001)

A la clôture de l'exercice 2020, les résultats s'établissent ainsi :

Fonctionnement :	
Dépenses (a)	3 557 205,33
Recettes (b)	7 592 080,51
Résultat de fonctionnement 2020 (c=b-a)	4 034 875,18
Résultat fonctionnement reporté N-1 (d)	2 732 133,99
Résultat de clôture 2020 (e=c+d)	6 767 009,17

Investissement :		
Recettes	Recettes N (a)	89,90
	Part excédent N-1 fonctionnement affecté (b)	706 326,10
	Recettes totales (c=a+b)	706 416,00
Dépenses	Dépenses N (d)	340,40
	Déficit N-1 investissement (e)	0,00
	Dépenses totales (f=d+e)	340,40
Résultat d'investissement 2020 (a-d)		-250,50
Solde d'exécution (g=c-f)		706 075,60
Restes à réaliser	Recettes	0,00
	Dépenses	0,00
	Solde (h)	0,00
Besoin de financement de l'investissement 2020 (i=g+h)		0,00

En rapprochant les sections, on constate donc :

Résultats 2020	
Excédent de fonctionnement	6 767 009,17
Besoin de financement de l'investissement	0,00
Solde global de clôture	6 767 009,17

Il est proposé au comité syndical d'affecter l'excédent de fonctionnement conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

Affectation anticipée sur 2021	
Au compte 1068	0,00
Dotation complémentaire au compte 1068	0,00
Report à nouveau de fonctionnement au compte 002	6 767 009,17
Solde d'exécution de la section d'investissement reportée 001 (recettes)	706 075,60

REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

BUDGET ANNEXE DE MERVILLE (58002)

A la clôture de l'exercice 2020, les résultats s'établissent ainsi :

Fonctionnement :	
Dépenses (a)	9 904,22
Recettes (b)	7 602,00
Résultat de fonctionnement 2020 (c=b-a)	-2 302,22
Résultat fonctionnement reporté N-1 (d)	20 123,73
Résultat de clôture 2020 (e=c+d)	17 821,51

Investissement :		
Recettes	Recettes N (a)	0,00
	Part excédent N-1 fonctionnement affecté (b)	152 523,05
	Recettes totales (c=a+b)	152 523,05
Dépenses	Dépenses N (d)	98 886,24
	Déficit N-1 investissement (e)	0,00
	Dépenses totales (f=d+e)	98 886,24
Résultat d'investissement 2020 (a-d)		-98 886,24
Solde d'exécution (g=c-f)		53 636,81
Restes à réaliser	Recettes	0,00
	Dépenses	0,00
	Solde (h)	0,00
Besoin de financement de l'investissement 2020 (i=g+h)		0,00

En rapprochant les sections, on constate donc :

Résultats 2020	
Excédent de fonctionnement	17 821,51
Besoin de financement de l'investissement	0,00
Solde global de clôture	17 821,51

Il est proposé au comité syndical d'affecter l'excédent de fonctionnement conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

Affectation anticipée sur 2021	
Au compte 1068	0,00
Dotation complémentaire au compte 1068	0,00
Report à nouveau de fonctionnement au compte 002	17 821,51
Solde d'exécution de la section d'investissement reportée 001 (recettes)	53 636,81

DECIDE

d'affecter les résultats pour chaque budget, tels que détaillés ci-dessus.

Votes pour : 10

Ne participent pas au vote : 0

Abstentions : 3

Votes contre : 0



Christophe COULON
Président du SMALIM



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SM des Aéroports de Lille-Lesquin et Merville

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D_2021_15
Date de la décision :	2021-05-18 00:00:00+02
Objet :	Affectation des résultats 2020 Budget Principal et Budgets Annexes
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	059-200006120-20210518-D_2021_15-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200006120-20210518-D_2021_15-DE-1-1_0.xml	text/xml	887
Nom original :		
2021_15.pdf	application/pdf	1904369
Nom métier :		
99_DE-059-200006120-20210518-D_2021_15-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1904369

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	26 mai 2021 à 14h28min25s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	26 mai 2021 à 14h44min31s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Jerome FEDELICH
En attente de transmission	26 mai 2021 à 14h44min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 mai 2021 à 14h44min34s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 mai 2021 à 14h46min09s	Reçu par le MI le 2021-05-26

